

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT S'ENGAGE POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DE PLUS DE 2 800 LOGEMENTS EN GUYANE**

**Action Logement a financé, en 2020, la construction et la réhabilitation de plus de 2 800 logements en Guyane. Cette ambition s'inscrit dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire, déployé par le Groupe depuis 18 mois, qui consacre notamment 1,5 milliard d'euros à la production de logements en faveur des salariés d'entreprises dans les territoires ultramarins.**

En 2020, Action Logement a mobilisé plus de 111 millions d'euros pour financer la construction et la réhabilitation de 2 800 logements en Guyane. Répartie en 33 opérations, cette initiative a pour objectif de proposer une nouvelle offre locative de qualité en centre-ville. Dans un territoire qui compte plus de 23 % de logements sociaux et un taux de chômage de 20 %, l'utilité sociale d'Action Logement s'en trouve confortée par une réponse favorisant le lien emploi-logement et l'amélioration des conditions de vie.

Les financements engagés par Action Logement représentent un tiers de l'investissement total. Les ¾ sont destinés à des opérations de construction en offre nouvelle en réponse à la forte demande sociale. 25 % d'entre eux portent sur des réhabilitations contribuant significativement à redonner de l'attractivité à des immeubles de centre-ville insalubres.

Ce dispositif a été élaboré avec l'ensemble des élus des collectivités territoriales de Guyane et est porté avec deux bailleurs de l'île (Sensamar et Siguy).

**Pour répondre aux urgences** révélées par la crise sanitaire, les Partenaires sociaux ont décidé en février d'accroître leur mobilisation en faveur de la Guyane, en renforçant ses financements jusqu'à 60 % du prix de revient pour toute opération neuve en logement très social.

Pour rappel, le volet ultra-marin du plan d'Investissement Volontaire présenté en avril 2019 comporte un effort inédit en faveur du logement ultra-marin à hauteur d'1,5 milliard d'euros. Pour chaque département et région d'Outre-mer, plusieurs axes d'intervention prioritaires sont proposés en lien avec l'État, les élus des collectivités territoriales de Guyane et les bailleurs du territoire.

#### **A PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

#### **CONTACT PRESSE**

**Action Logement** - Sandra Mirailh : 06 70 31 12 58 / [sandra.mirailh@actionlogement.fr](mailto:sandra.mirailh@actionlogement.fr)